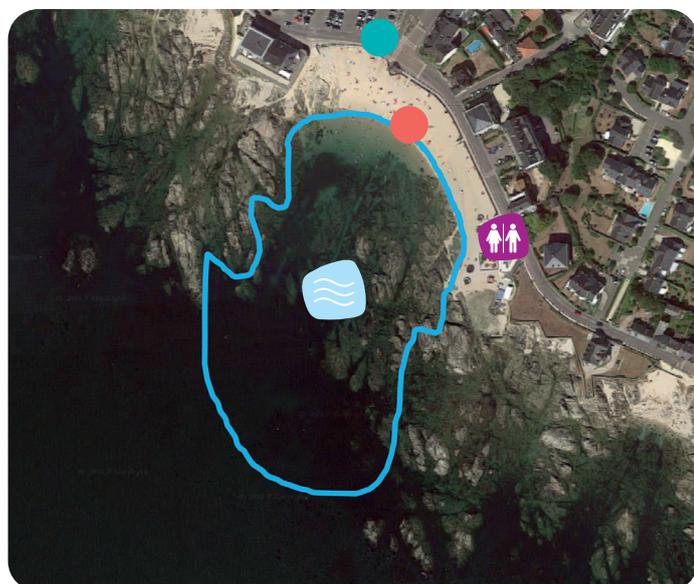


PROTECTION DE LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

(Article L1332-3 et D1332-20 du Code de la Santé Publique)
PLAGE DE PORT-LIN (commune du CROISIC - 44)
SYNTHÈSE DU PROFIL DE BAINNADE



RESPONSABLE DE L'EAU DE BAINNADE : Madame le Maire
STANDARD MAIRIE : 02 28 56 78 50
OUVERTURE OFFICIELLE (2022) : du 15.06 au 15.09
BAINNADE SURVEILLÉE (2022) : du 01.07 au 31.08
HORAIRES SURVEILLANCE (2022) : de 12h45 à 18h45 et de 12h45 à 19h15 le samedi et dimanche
FRÉQUENTATION MOYENNE JOURNALIÈRE (SAISON) : 250 à 450

LÉGENDE

-  zone de baignade
-  borne SOS
-  sanitaires
-  point ARS

AUTRES INFORMATIONS :



QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE CES DERNIÈRES ANNÉES

Les paramètres suivis pour mesurer la qualité de l'eau de baignade sont Escherichia coli (EC) et les entérocoques intestinaux (EI). Ce sont des bactéries normales de la flore digestive des organismes à sang chaud. Le risque infectieux associé à la baignade dans une eau de mauvaise qualité microbiologique se traduit principalement par des gastro-entérites plus ou moins sévères selon les germes en cause, des otites, des dermatites (source : Ministère de la Santé).

Classement applicable à partir de 2013 (Directive 2006/7/CE) :

| Période | 2016 - 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|------------|-------------|------------|------------|------------|
| Classement | Excellente | Excellente | Excellente | Excellente |

Remarques

Aucun mauvais résultat pour l'année 2021.

Classes de qualité : Excellente, Bonne, Suffisante, Insuffisante (Directive 2006)

INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION ET GESTION

| Diagnostic | | | Gestion préventive des pollutions | | | Plan d'actions |
|---|-----------|---------------------------------|--|------------|---|---|
| Principales sources de pollution inventoriées | Impact(s) | Distance de la zone de baignade | Indicateurs suivis et seuils d'alerte | Procédures | Mesures de gestion préventive associées | Principales mesures de réduction des pollutions |
| Rejet ep 8900 | Faible | 100 m | Analyse eau de baignade Auto-contrôle | | 2 analyses / semaine | Contrôle des branchements |

DATE DE RÉVISION DU PROFIL

| | | | | |
|---|----------------------|--------------------|---------------|--|
| Classement de l'eau de baignade (sur les quatre années précédant l'élaboration du profil) | Qualité insuffisante | Qualité suffisante | Bonne qualité | Excellente qualité |
| Réexamen du profil à effectuer au moins tous les : | 2 ans | 3 ans | 4 ans | Uniquement si le classement se dégrade |